



Ecoles

Nous avons fait l'acquisition d'un tableau numérique interactif. Celui-ci a été installé entre Noël et l'An dans la classe de la Directrice, pour les élèves de CM1 et CM2.

La Kermesse

Cette année, l'école fait son « cirque ».

Nous vous donnons rendez-vous le samedi 27 juin pour assister au spectacle des enfants.

Stands de jeux, Tombola, Vente de gâteaux, vous attendent. **Venez nombreux !**



Les sorties pédagogiques

La classe de **PS-MS** de Mme Deroche se rendra à la ferme pédagogique « L'arbre à Poules » à Villers Saint – Paul, le mardi 4 juin 2015.

Thème : les 5 sens

La classe de **GS-CP** de Mme Gamelon et la classe de **CE1** de Mr Porterie se rendront au Parc Jean Jacques Rousseau.

Thème : Le jardin

La classe de **CE2-CM1** de Mme Buffet et la classe de **CM1-CM2** de Mmes Deloison/Paris se rendront sur le chemin des Dames à Oulches La Vallée Foulon.

Thème : la 1ère guerre mondiale

Morgane DELOISON

Cantine/Périscolaire

Le printemps revient et les activités extérieures aussi. Si vous avez du matériel sportif dont vous ne vous servez plus ou laissé à l'abandon, le service périscolaire s'en servira pour ses TAP, la cantine et le périscolaire du soir.

Quelques exemples : Raquettes de tennis ou de badminton, balles de tennis, matériel de jonglage, ballons ou tout autre matériel sportif.

Et pour les jours de pluie car il y en aura ! des jeux de société.

Vous pourrez déposer ces précieux sésames aux heures d'ouverture de l'accueil du périscolaire, le matin ou le soir.

Merci à l'avance pour votre étroite collaboration.

Vincent GRÜN

Salle des fêtes

Le règlement intérieur de la Salle des Fêtes a été réactualisé. Les tarifs de location qui n'avaient pas été modifiés depuis octobre 2001, ont été révisés :

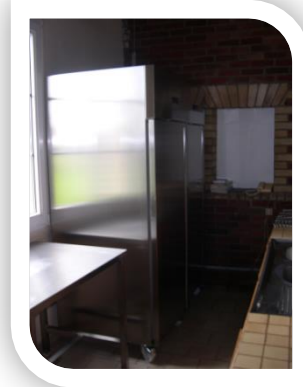
• Administrés 2 jours week-end et fériés	250.00€
• Associations de Pimprez	50.00€
• Extérieurs à Pimprez 2 jours	600.00€

Tarif des forfaits supplémentaires :

• Forfait location vaisselle	40.00€
• Forfait eau, gaz, électricité	60.00€
• Forfait chauffage (du 15 octobre au 15 avril)	100.00€

La salle des fêtes sera gratuite dans les cas suivants :

- Utilisation par une association de **Pimprez** qui organise une manifestation **pour les enfants**.
- Pour 1 journée dans le cas d'une collation à la suite d'un enterrement.



Des travaux ont été récemment engagés suite à des infiltrations d'eau provoquant d'importants dégâts sur la faïence murale de la cuisine. Les causes de ces dégradations sont dues essentiellement au mauvais état extérieur du mur situé côté sud qui reçoit les pluies orientées au sud-ouest et la proximité d'une gouttière se déversant dans une canalisation bouchée.

La société Brillon Van Vooren est intervenue dès le 4 mars dernier pour réhabiliter les lieux et nous avons saisi cette occasion pour mettre le local cuisine en conformité sur les plans électrique et incendie. Deux appareils réfrigérants défectueux ont été également remplacés. Le matériel mis à disposition se compose maintenant de : trois réfrigérateurs dont deux neufs, d'un congélateur et d'un micro-onde neufs eux aussi.

Notre salle des fêtes est donc de nouveau accessible à la location, d'autres travaux seront à envisager dans les années à venir, s'agissant de la mise en conformité du boîtier électrique qui alimente la grande salle, de l'isolement phonique indispensable pour plus de confort afin d'optimiser l'utilisation de tout matériel acoustique. Il pourrait être également prévu l'agrandissement du local matériel dont l'encombrement actuel représente un danger potentiel pour toute personne s'y aventurant.

Les travaux réalisés, en cours et à venir pour l'année 2015

Suite aux contrôles réalisés par l'APAVE, une mise en conformité des locaux sous la responsabilité de la commune a déclenché une première tranche de travaux concernant le réseau électrique aux écoles et à la mairie.

Hormis le remplacement d'éléments défectueux, la salle de classe maternelle a été équipée d'un éclairage led en plafonnier plus performant, d'un spot pour le tableau et de nouvelles prises de courant afin d'éviter les blocs multiprises non réglementaires. Pour ces mêmes raisons l'accueil de la mairie a été équipé de prises individuelles. Un changement de l'éclairage extérieur devant la mairie interviendra dans les semaines à venir. Les nouveaux plots seront à led ; les ampoules traditionnelles n'étant plus commercialisées d'ici trois ans.

Comme chacun a pu le constater, le parking situé devant l'église est en cours de réalisation. Dès lors une quinzaine de places seront bientôt disponibles, non seulement pour les cérémonies mais aussi et surtout au quotidien pour les parents venant chercher leurs enfants aux écoles.

De ce fait, et pour des raisons de sécurité qui relèvent de l'évidence, aucun stationnement ne sera toléré sur la voirie, d'autant que le plan Vigipirate n'a pas été levé.

Le parking aujourd'hui



La municipalité a décidé d'engager deux réalisations importantes durant cette année 2015 et a d'ores et déjà missionné l'ADTO (Assistance Départementale pour les Territoires de l'Oise) pour une assistance générale à caractère administratif, financier et technique. Comme il avait été annoncé précédemment ces deux dossiers concernent la réfection du mur d'enceinte de l'école maternelle et les derniers deux cents mètres de voirie de la rue Barski, côté voie industrielle pour une mise en cohérence de gabarit avec l'existant. L'ADTO a, entre autres missions, celles, de lancer l'appel d'offres, après avoir défini les cahiers des charges et remis les devis estimatifs des travaux envisagés qui serviront à la commune pour les demandes de subventions.

La réfection de la voirie de la rue Barski et du carrefour avec la rue des Arcs ainsi que la reconstruction du mur ont été estimées.

La rue Barski



Voirie



La voirie dite, V5 qui relie la rue Barski au rond - point G2 situé en face des usines sera ouverte à la circulation dès le lendemain de son inauguration prévue le 13 juin prochain. Après huit longues années d'attente, les Pimpréziens pourront enfin se rendre à Ribécourt et Compiègne à moindres frais et en toute sécurité. Ils devront néanmoins emprunter une portion provisoire du rond-point G1 (face à la zone artisanale) en attendant son ouverture définitive suite à la dépose des lignes RTE (Réseau de Transport Electrique) qui le rendent partiellement impraticable.

Le V5

Le très haut débit

Au cours de la séance du Conseil Municipal en date du 17 mars dernier, ce dernier, après en avoir délibéré, a sollicité l'adhésion de la commune au Syndicat Mixte Oise Très Haut Débit (SMOTHD). Cette décision permet de confier au syndicat, dès cette année 2015, toutes les études nécessaires, préalables à l'établissement des réseaux de communications électroniques. Ainsi, courant 2016, chaque foyer devrait être raccordé, la commune supportant les frais d'équipement à la hauteur de 370€ par foyer pour une prise installée. Nous nous devons de saisir cette opportunité dès maintenant pour ne pas pénaliser la population et les entreprises, faute de quoi nous aurions dû patienter plusieurs années.

Démission

Le 9 mars nous avons reçu la lettre de démission d'Aurélié Gomez, Conseillère municipale, qui a quitté depuis notre commune. Tous nos vœux l'accompagnent dans sa nouvelle vie.

Site Internet

Depuis plusieurs années, bon nombre de nos administrés se sont interrogés sur la pertinence de l'existence d'un site communal si peu utilisé. Partant du constat que notre site s'avérait ingérable en raison de différents verrouillages qui ne permettaient ni de changer de rubriques, ni de les mettre à jour, la Commission Informations a décidé de lancer une nouvelle consultation annoncée lors de la réunion du Conseil municipal du 29 janvier dernier.

Nous avons reçu trois propositions pour la création de ce nouveau site dont celle de l'ADICO (Association pour le Développement Informatique des Collectivités de l'Oise) qui a été retenue lors de la séance du Conseil municipal du 17 mars 2015. Dans les mois qui viennent la commune sera en mesure de présenter son nouveau site afin que les administrés puissent s'informer.

Zone artisanale

La commune possède encore des surfaces disponibles pour accueillir des entreprises sur sa zone artisanale. Un projet est en cours de concrétisation. La SCI Caldefie, déjà propriétaire du garage GV auto envisage l'acquisition du terrain contigu d'une surface d'environ 5500 m2 pour une activité commerciale de vente de pièces automobiles.

PCS (Plan Communal de Sauvegarde)

L'officialisation du DICRIM et du PCS a pris un peu de retard. Nous sommes en attente de la convention du Conseil Général pour les épisodes neigeux, document qui devrait être finalisé lors de leur prochaine commission, probablement au plus tard mi-avril.

Dès réception, les arrêtés seront pris et les documents diffusés aux divers autorités compétentes.

Nous ne manquerons pas de vous distribuer le DICRIM et de vous tenir informés dès que le PCS sera mis à disposition en mairie.

Cimetière et Colombarium

Il a été créé une commission « Cimetière » dont le but est le suivant :

- de procéder dans un premier temps au recensement des sépultures, répertorier les tombes non entretenues et à l'état d'abandon, celles dont le renouvellement de concession a expiré depuis plus de 10 ans, en vue d'une reprise éventuelle de concession ;
- d'établir un règlement intérieur du cimetière ;
- de préciser les heures d'ouverture et de fermeture ;
- nous nous verrons dans l'obligation d'interdire certaines plantations près des tombes, qui, non entretenues, dégradent l'état du ou des monuments ;
- l'interdiction des animaux, même tenus en laisse ;
- La construction d'un ossuaire ainsi que la réservation d'un certain nombre de places obligatoires pour les indigents ;
- de remettre en état le caveau provisoire ou fosse commune ;
- de remettre en état la grille de l'entrée « Rue Barski ».

Nous vous tiendrons informés de l'évolution de ces travaux au fur et à mesure de leur avancement.

Jean-Claude LESAGE

Vols

Un certain nombre de nos concitoyens ont été récemment victimes de malfrats qui n'hésitent pas à s'introduire chez eux en leur absence, même de courte durée.

Ces individus organisés dans le vol de liquidités, argent, bijoux mais aussi de voiture, procèdent par repérage préalable des lieux et des habitudes de chacun. Ils opèrent également dans d'autres villages au mépris de la « vigilance » affichées à leurs entrées!

Pimpréziens, prenez l'habitude de n'ouvrir votre porte qu'à des personnes connues. Refusez tout démarchage non autorisé par la municipalité et n'hésitez pas à relever l'immatriculation d'un véhicule suspect passant au ralenti et occupé par des passagers quelque peu curieux!

Condamnez les issues, même si vous devez vous absenter en journée, celles donnant côté jardin ou arrière de votre maison (abaissez les volets roulants ou fermez les volets).

Au moindre doute ou situation anormale, téléphonez en Mairie au 03.44.76.84.84, au Maire ou ses Adjoints.

Ciné Rural

Une possibilité est à l'étude par le conseil et nous attendons une proposition chiffrée.

Fête Communale

Celle-ci aura lieu du 13 au 15 juin. Un repas est programmé pour le samedi soir. La brocante aura lieu toute la journée du dimanche. Le lundi vers 17H lâcher de ballons, tours de manèges gratuits et pour terminer un pot de l'amitié sera servi aux habitants et auquel vous êtes cordialement conviés.

13 et 14 juillet

La retraite aux flambeaux aura lieu le 13 juillet au soir. Le 14 juillet après-midi vous pourrez participer aux différents jeux organisés. Le soir un repas gratuit sera offert aux habitants du village suivi d'un bal et d'un feu d'artifices.

Nous ne manquerons pas de vous donner de plus amples précisions à ce sujet.

Assistante Maternelle

Madame HERVIEUX Karine nous fait part du changement de ses numéros de téléphone, qui sont désormais 09.50.92.01.56 et 06.15.72.02.69.

Info dernière

Le Conseil municipal, dans sa séance du 31 mars, après en avoir délibéré, a décidé de ne pas augmenter le taux des taxes locales d'imposition.

Toute l'Equipe du Conseil Municipal vous dit à bientôt